



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 4059

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'inquiétude des professeurs retraités de l'enseignement technique qui sont écartés de toute revalorisation indiciaire. Il semble, en effet, que leur intégration dans le corps des PLP 2 leur a été promise, depuis 1989, mais qu'elle est subordonnée au passage de tous les PLP 1 en PLP 2. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce problème et les mesures qu'il entend prendre afin de répondre aux aspirations de ces enseignants à la retraite qui souhaiteraient vivement obtenir cette revalorisation attendue depuis longtemps.

Texte de la réponse

Avant de procéder à la revalorisation de la pension des professeurs de lycée professionnel du premier grade (PLP1) retraités par assimilation dans le second grade du corps (PLP2), il convient d'achever l'intégration dans ce dernier grade de tous les PLP1 en activité, toute modification des indices servant de référence au calcul des pensions ne pouvant intervenir qu'à cette seule condition. Cette règle est d'application générale puisqu'elle résulte des dispositions législatives du code des pensions civiles et militaires de retraite. A cet égard et si, malgré un contexte budgétaire rigoureux, l'intégration des PLP1 est poursuivie au rythme actuel (plus de 5 000 par an), le grade des PLP1 pourrait être supprimé d'ici à environ 3 ou 4 ans.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4059

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 1997, page 3252

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4650